



Association du Souvenir des Cadets de la France Libre

LETTRE EDITORIALE N°13 Janvier 2019

En ce début d'année 2019, et dans le prolongement des vœux adressés par notre Président René MARBOT, je souhaite avec vous dynamisme et solidité à notre association qui entre dans sa cinquième année d'activité.

La structure juridique d'association a permis de donner une visibilité et une légitimité fortes aux actions engagées depuis 2014. Avec le recul, nous pouvons aujourd'hui considérer que nous avons été bien inspirés de donner suite aux souhaits, exprimés par Pierre LEFRANC, Serge ARVENGAS et les autres responsables de l'Amicale des Cadets, de poursuivre l'action de l'Amicale, en s'appuyant sur la bonne volonté des enfants des Cadets et de leurs instructeurs.

Aujourd'hui, notre association est reconnue et appréciée de nos partenaires. Si nous sommes encore trop peu nombreux comme membres et comme animateurs de l'ASCFL, le travail réalisé depuis plus de quatre ans assoit notre reconnaissance externe, en France naturellement, mais aussi en Grande-Bretagne, où les liens tissés depuis la Deuxième Guerre Mondiale, ont été entretenus d'abord par l'Amicale, puis par l'Association qui s'est investie du devoir de maintenir le souvenir des Cadets sur les deux sites supports de l'Ecole, MALVERN, puis RIBBESFORD. Au risque de se répéter, rappelons ici notre volonté, au travers d'actions simples mais symboliques, de rester présents auprès des actuels responsables du Collège de MALVERN mais aussi auprès des nouveaux propriétaires de RIBBESFORD.

Ce souci de présence est bien reçu par nos interlocuteurs britanniques et le principe d'un rendez-vous officiel est d'ores et déjà arrêté pour une rencontre à LONDRES, en lien avec notre Ambassade, avec les acquéreurs de RIBBESFORD. Une visite sur place aura lieu ensuite, en principe en 2020, après rénovation du site.

Le rapport moral présenté lors de notre dernière assemblée générale du 7 décembre 2018 a rendu compte de la diversité de nos actions en relation avec nos principaux partenaires. Sans y revenir en détail, je voudrais ici signaler le potentiel d'actions que nous ouvrent ces partenariats. Avec la Fondation Charles de GAULLE d'abord, en remerciant chaleureusement Jacques GODFRAIN, son Président sortant, qui nous a toujours accueilli avec attention et écoute. Nous continuerons à nous appuyer sur la Fondation qui nous héberge avec son successeur Hervé GAYMARD.

Nous aurons en 2019 à définir les nouveaux contours de notre relation avec la Fondation de la France Libre, où les Cadets sont accueillis depuis le début de cette année, au travers de l'ASCFL, comme « une nouvelle délégation thématique » de la Fondation. A nous de faire vivre et reconnaître cette nouvelle structure, au-delà des actions déjà menées, telles les conférences.

Nous avons aussi à répondre aux projets de coopération que nous proposent la Fondation LECLERC de HAUTECLOCQUE et les Amis de la Deuxième D.B. Leur appui constant nous oblige à une coopération exemplaire qui doit aller bien au-delà de notre contribution aux articles de la Revue CARAVANE pour y évoquer les Cadets ayant rejoint LECLERC et combattu au sein de la 2^{ème} D.B.

L'Ordre de la Libération, l'ECPAD, le Musée de l'Armée, sont également des partenaires appréciés qui ne ménagent pas leur intérêt pour nos projets et nos actions.

Mais nos conquêtes pour les mois à venir doivent aussi se tourner vers les Institutions qui recouvrent et prolongent la formation militaire reçue par les Cadets, reconnus en 1954 « à tous points de vue, comme issus de l'Ecole Spéciale Militaire », « dans la longue série glorieuse des promotions de Saint-



Association du Souvenir des Cadets de la France Libre

LETTRE EDITORIALE N°13 Janvier 2019

Cyr » (comme le rappelle André BEAUDOUIN, ancien commandant de l'Ecole, dans sa préface du Mémorial des Cadets de la France Libre).

A nous de maintenir un contact exigeant avec les Ecoles, pour leur rappeler si nécessaire que les Cadets sont des Saint-Cyriens « comme les autres » qui se sont vaillamment battus et pour beaucoup d'entre eux qui ont perdu leur vie pour le service de la France. Des Français qui n'avaient pas a priori vocation à faire une carrière militaire, mais dont les valeurs, malgré leur jeunesse, les ont conduits au péril de leur vie, à rejoindre le Général de GAULLE à LONDRES, pour sauver l'honneur de la France, à s'engager dans le métier des armes pour encadrer les Forces françaises libres et les maquis en France.

Ce rappel exigeant vise également les officiers de la Promotion « Cadets de la France Libre », dont les Cadets vivants mais aussi disparus doivent être, au-delà du seul nom de promotion, les référents de leur carrière. A nous de leur faire connaître, par tous moyens (notre site Internet, nos publications), la saga de leurs Anciens, dont ils peuvent s'inspirer par la connaissance de leurs exploits.

Je ne peux que vous inciter à consulter régulièrement notre site www.cadetfrancelibre.fr. Celui-ci constitue une véritable richesse documentaire concernant l'Ecole des Cadets de la France Libre, ses instructeurs et ses élèves. Enrichi en continu, il est le meilleur exemple et le justificatif le plus solide de l'activité de notre Association.

Notre cinquième année d'existence sera cruciale pour notre devenir et notre développement. Nos projets sont nombreux et leur réalisation pleine d'exigences et de disponibilité. Mais la ténacité est une vertu « Cadet » !

Notre président René MARBOT a souhaité qu'un débat s'instaure sur l'évolution des statuts et m'en a confié l'animation. L'objectif est d'assurer la pérennité de l'association au-delà de la disponibilité actuelle des Cadets survivants, en recherchant à terme toute formule permettant de conférer la dimension d'utilité publique à l'association par l'élargissement de son objet social.

Ce que permettrait une « association du souvenir de l'Ecole Militaire des Cadets de la France Libre », associant de façon plus transparente, les instructeurs et autres membres de l'encadrement de l'Ecole, Les Cadets diplômés, les Cadets non diplômés et autres stagiaires. L'association pourrait ainsi élargir, sans grande modification statutaire au-delà de son appellation, ses perspectives d'adhésion notamment aux Ecoles actuelles, aux Promotions portant le nom de Cadets. Ce n'est en effet qu'avec cette ambition renforcée que l'association pourra, à notre sens, survivre à ses initiateurs. Voilà un vaste projet à moyen et long terme et nous ne sommes qu'au tout début du processus !

En vous renouvelant mes vœux pour cette nouvelle année, en relayant ceux de notre Président, je me fais l'interprète du Bureau de l'ASCFL, pour vous confirmer notre engagement de faire vivre, avec vous et grâce à vous, le souvenir des Cadets de la France Libre et de tous ceux qui ont œuvré dans le cadre de l'Ecole Militaire des Cadets de la France Libre.

Pierre MOULIÉ, vice-président de l'ASCFL